

Les parcours convergents de Philippe Garigue

Martin Normand, Chaire de recherche sur la francophonie et les politiques publiques

Présenté dans le cadre du colloque « Philippe Garigue et la sociologie du Canada français : controverses et contributions », Université d'Ottawa, le vendredi 26 septembre 2008

Né à Manchester en Angleterre en 1917 d'une famille anglo-française, Philippe Garigue a reçu une formation bilingue et biculturelle qui l'a bien servi une fois débarqué au Canada en 1954 à l'invitation de l'Université McGill. Rapidement, il a constaté que la société de laquelle il participait désormais, c'est-à-dire le Canada français, était en effervescence, ce qui l'a incité à adapter son programme de recherche au milieu qu'il observait en première ligne. Si ces contemporains l'ont avidement critiqué pour les idées qu'il proposait, il semble pertinent, aujourd'hui plus que jamais, de réhabiliter les travaux de ce sociologue qui a jeté un regard singulier sur la société canadienne-française.

C'est ce que nous avons entrepris de faire pour tenter de comprendre l'incidence des travaux de Philippe Garigue sur les débats contemporains et actuels sur le Canada français. Cette démarche s'est amorcée par une recension des écrits du sociologue. Cette recension est composée de 66 textes : sa thèse de doctorat, six monographies, un rapport gouvernemental, 54 articles publiés dans divers forums, quatre recueils de poésie, en plus de 25 articles qui ont été publiés dans le journal francophone de Toronto, *L'Express*. Cette recension n'a pas la prétention d'être exhaustive : des textes ont été éliminés en raison du fait qu'ils étaient des traductions de textes publiés ailleurs ou bien parce qu'ils avaient été publiés à plus d'un endroit. D'autres encore n'ont pu être retracés ou étaient difficilement accessibles. Néanmoins, cette recension a le mérite de couvrir l'ensemble de la carrière de Philippe Garigue, de ses premiers à ses derniers textes, ainsi que d'illustrer la variété de thèmes qu'il a abordés dans ses écrits.

Cette recension a donné lieu à une analyse de contenu. Nous cherchions à identifier les principaux thèmes que Philippe Garigue a abordés dans ses écrits et à déterminer le fil conducteur de sa prolifique carrière. Plusieurs projets ont découlé de cet exercice : une bibliographie annotée de ses textes marquants, une note biographique, une mise en contexte et une périodisation de ses travaux et l'élaboration d'une architecture théorique. Un travail de plus grande envergure a été effectué sur les idées maîtresses de Philippe Garigue, telles que relevées dans l'analyse de contenu. Nous avons eu le privilège de communiquer directement nos observations au principal intéressé qui, à son tour, nous a envoyé quelques remarques éclairantes et fascinantes sur son cheminement, sans pour autant commenter la nature du travail que nous avons accompli.

Nous nous sommes dès lors retrouvés devant trois façons de concevoir la carrière de Philippe Garigue. Premièrement, il y a le parcours biographique de Philippe Garigue, de sa naissance en Angleterre à son établissement à Toronto, en passant par les nombreuses instances auxquelles il a participé, de près ou de loin. Deuxièmement, il y a le parcours académique de Philippe Garigue, constitué principalement de la littérature qu'il a produite dans sa carrière, de sa thèse de doctorat à son dernier recueil de poésie, en passant par ses nombreuses interventions dans les médias et dans les revues professionnelles. Finalement, il y a le parcours intellectuel de Philippe Garigue, que nous avons dressé en examinant les sources de ses réflexions et la correspondance qu'il a eu la générosité de nous faire parvenir. Une vision holiste de ces trois parcours, éclairée par le travail de défrichage qui a mené à leur identification, nous permet de constater qu'ils sont cohérents et convergents. En effet, notre périodisation nous incite à diviser la carrière de Philippe Garigue en quatre périodes distinctes, dont les points tournants sont clairement percevables dans les trois parcours. Toutefois, peu importe l'orientation que prennent les travaux de Philippe Garigue, un élément sert de fil conducteur dans chaque parcours et dans chaque période : le regard d'un penseur chrétien sur la société canadienne-française.

La démonstration s'articulera autour des quatre périodes que nous avons identifiées. Nous présenterons comment chacune d'elles se nourrit d'éléments se retrouvant dans les trois parcours que nous avons retenus. C'est en ce sens que nous considérons que ces parcours sont cohérents et convergents. En bout de ligne, nous reviendrons sur la place qu'a occupé la religion dans l'ensemble de l'œuvre de Philippe Garigue. Bien qu'elle ne soit pas toujours à l'avant-plan, celle-ci demeure omniprésente dans la réflexion du sociologue.

Première période

Dans sa correspondance, Philippe Garigue décrit ainsi la première période de ses travaux :

La première période est celle de ma nomination à MacGill [*sic.*] et du développement d'un enseignement sur le Canada français. Il est caractérisé par un débat sur la méthodologie de la connaissance du Canada français. Techniques d'analyse et sources d'information encadre [*sic.*] chacune des déclarations (correspondance du 16 novembre 2007).

Cette méthodologie est celle de la connaissance objective de Karl Popper qu'il avait adoptée lors de ses études à l'Université de Londres, où il a complété un baccalauréat en sciences économiques et un doctorat en anthropologie. Il considère que cette méthodologie lui « a permis de critiquer l'ensemble des théories sociales selon leur contribution à l'action efficace dans l'amélioration de la condition humaine, et ainsi de faire un usage pratique du savoir (correspondance du 23 novembre 2007). » L'approche objective qu'il a adoptée l'a amené à remettre en question une série d'interprétations aux dimensions mythiques sur la société canadienne-française. Il considère lui-même que c'est cette approche « qui est à la source de l'hostilité que l'on retrouve envers moi chez beaucoup de professeurs québécois, malgré mes contributions aux développements [*sic.*] du Québec (correspondance du 23 novembre 2007). » Il ajoute d'ailleurs qu'il avait prévu, avant même de devenir doyen de la Faculté des sciences

sociales de l'Université de Montréal en 1957, que sa nomination engendrerait des tensions inévitables avec les nationalistes québécois, ce qui s'est effectivement concrétisé.

C'est dans *Études sur le Canada français* que cette méthodologie et cette dénonciation des aspects mythiques des interprétations en vogue à l'époque sont les plus prégnantes et les plus explicites, bien que Garigue continue à les préciser dans des textes subséquents. Ce qu'il dénonce principalement, c'est le recours à la notion de *Folk Society*, popularisée par l'école sociologique de Chicago, pour décrire l'évolution de la société canadienne-française. Il est convaincu du « besoin d'une réorientation théorique (1958a : 15¹) » et il tient à « séparer les hypothèses valables des généralisations sans fondements (1958a : 5) ».

Garigue observe que « le concept de *Folk Society* des sociologues de Chicago semble avoir imprégné pratiquement tous les travaux sociologiques consacrés au Canada français (1958a : 7). » Il emprunte sa définition du *Folk Society* à Robert Redfield :

Redfield désigne sous le nom de *Folk Society*, une petite communauté isolée, illettrée, que caractérisent une forte solidarité sociale et le primat du religieux sur le profane. Là, le comportement revêtirait une allure traditionnelle et spontanée, les principaux domaines d'expérience seraient en fonction des liens de parenté et des institutions qui en dérivent; le groupement familial serait le centre de toute activité (1958a : 7).

Plusieurs sociologues ont abordé le Canada français de façon erronée selon Garigue, à partir de cette conception. Garigue fait notamment référence à Everett C. Hughes (1963) et Horace Miner (1985) qui sont tous deux venus de Chicago pour étudier la société canadienne-française dans ces termes. Il rappelle aussi les travaux de Jean-Charles Falardeau (1953) et d'Hubert Guindon (1960) qui s'inscrivent eux aussi dans cette conception.

Selon ce modèle, « l'on affirme que la vie traditionnelle canadienne-française est non seulement d'origine rurale, mais est restée sans grand changement pendant au moins deux siècles

¹ À moins d'indication contraire, toutes les références renvoient à des textes de Philippe Garigue. Son nom a été omis dans la référence pour ne pas alourdir le texte.

(1970a : 18). » Toujours selon cette conception, « seule la fidélité aux traditions rurales pourra assurer sa survivance culturelle (1970a : 21). » Cette thèse, utilisée par des sociologues canadiens-français, a été développée, selon Garigue, pour remplacer l'idée d'un Canada français essentiellement rural par celle d'un Québec conçu comme finalité nationale. Selon Garigue, les auteurs qui ont recours à cette conception « construisent une histoire des changements sociaux au Canada français sans du tout tenir compte de l'apport des historiens (1958a : 8). » C'est en opposition à ces auteurs que Garigue développe sa propre argumentation sur la société canadienne-française.

Garigue croit que les transformations sociales dans la société canadienne-française ne sont « nullement le résultat d'une désintégration provoquée par le contact avec la culture anglo-saxonne, mais semble[nt] plutôt émaner de la nature même de la société canadienne-française (1958a : 13). » L'histoire des transformations sociales démontre que l'organisation sociale des communautés n'est ni simple, ni *folk-like*, mais plutôt complexe (1958a : 38). Pour lui l'utilisation du concept de *folk society* pour comprendre la société canadienne-française « n'apparaît étayé sur aucune donnée empirique; en tant qu'il est une catégorie mentale, de 'type idéal', il revêt une signification métasociologique qui ne saurait manquer de défigurer l'analyse de la réalité sociale qu'il est censé clarifier (1958a : 7). » En ce sens, Garigue rejoint les travaux d'Oscar Lewis (1963) qui avait discrédité l'hypothèse du *folk society* dans son analyse d'un village mexicain.

Garigue prétend que comme « [l]a culture traditionnelle du Québec [tire] ses origines de l'histoire de la Nouvelle-France, c'est dans les caractéristiques de cette dernière qu'il faut chercher la source du traditionalisme canadien-français (1958a : 8). » Cette culture traditionnelle en Nouvelle-France était celle « d'une société à prédominance urbaine et commerciale, sinon industrielle (1958a : 15). » Il observe en fait que « l'homogénéité culturelle entre les villes et les

paroisses rurales du Canada français est plus importante que les variations (1970a : 25). » Ainsi, il est faux de prétendre que le Canada français traverse une crise provoquée par l'industrialisation et l'urbanisation d'une communauté *folk-like*. En fait, le Canada français subit des transformations graduelles à l'image des autres sociétés nord-américaines (1958a : 49). Il aurait toujours été une société à caractère industriel et qui a subi des transformations graduelles comme ses sociétés voisines.

Garigue suggère, dans un article plus récent (1985b), que « [n]i le ruralisme traditionnel, ni le nationalisme selon une conjoncture de confrontations entre classes sociales, ni la distribution du pouvoir entre anglophones et francophones, n'ont de signification valable lorsqu'il s'agit de l'évolution contemporaine (1985b : 95). » Il faut donc comprendre la société canadienne-française comme étant distincte des autres sociétés nord-américaines, mais faisant partie du même ensemble. Elle n'a jamais été une société à prédominance rurale et figée, comme le prétendent ceux qui utilisent le concept de *folk society*, mais bien une société dynamique qui a su s'adapter et se transformer.

Si cette critique est bien étoffée dans *Études sur le Canada français*, son objectif de développer un enseignement sur le Canada français est aussi campé dans cet ouvrage. Sans passer en revue tous les éléments qui y sont développés, notons quelques-unes des pistes de recherche qu'il amorce. Celles-ci orbitent principalement autour de la question de l'urbanisation du Canada français. Il mobilise notamment le concept d'intégration socioculturelle, qu'il emprunte à Julian Steward (1955), pour observer comment se maintient une continuité dans la société malgré une dynamique de changement. C'est en ce sens qu'il identifie la famille comme occupant une place centrale dans la continuité du groupe canadien-français. La famille doit devenir le point focal des interventions afin d'assurer qu'elle perpétue les valeurs assurant la survivance du groupe. Si la famille contemporaine subit des pressions désintégratrices, Garigue considère qu'il n'est pas

approprié de blâmer l'urbanisation, mais qu'il faudrait plutôt considérer le relâchement de certaines valeurs caractéristiques de la famille canadienne-française, que ce soit en milieu urbain, rural ou industriel, comme étant une cause de cette dérive.

Deuxième période

Ce projet de développer un enseignement sur le Canada français se concrétise de façon encore plus tangible dans la deuxième période de la carrière de Philippe Garigue. Cette période

est celle d'un devenir doyen et de créer une Faculté. Il s'agit ici de présenter, tant à l'université de Montréal qu'au gouvernement ou au public en général, ce de [*sic.*] veux [*sic.*] dire un devenir du Canada français encadré par une connaissance du social. Essentiellement c'est l'introduction d'une rationalité différente de celle du passé (correspondance du 16 novembre 2007).

Comme doyen, il a été responsable de la réorganisation de cette Faculté, y créant successivement les départements de sciences économiques, de sociologie, de science politique, d'anthropologie, de démographie et de criminologie. Cette multidisciplinarité se reflète d'ailleurs dans les travaux de cette période. Il est demeuré doyen jusqu'en 1972, tout en étant aussi membre du Bureau des gouverneurs de l'Université de Moncton. Ce qui est aussi déterminant durant cette période, c'est son opposition à la notion de sciences sociales engagées qui, selon lui, éloigne nécessairement le chercheur de sa quête de l'objectivité. Il considère que l'une de ses tâches comme doyen était de « constamment [*sic.*] rappeler qu'il existe une différence entre enseigner une discipline intellectuelle et faire de l'agitation sociale (correspondance du 20 novembre 2007). » Si certains affirment qu'il avait un caractère bouillant, c'est qu'il se place « dans la catégorie des constructeurs qui tous sont obligés d'utiliser la contrainte pour transformer les situations afin de les améliorer [*sic.*] (correspondance du 20 novembre 2007). »

La ligne directrice de sa position est que l'objectif des sciences sociales doit être l'amélioration de la condition humaine, ce qui nécessite de mieux comprendre le passé afin de mieux préparer l'avenir. Selon lui, « [l']utilisation des sciences sociales devient un signe de la rationalité de l'homme, de sa lucidité intellectuelle devant les problèmes sociaux (1958b : 394). » Ainsi, au fur et à mesure que les sciences sociales se développent, deux caractéristiques communes émergent : « l'idée que la raison est applicable à l'étude des activités humaines et l'idée que les sciences sociales aident au perfectionnement de la société (1961c : 5). » C'est notamment la notion de « qualité de vie » qui est la clé de voûte de cette entreprise, en invitant les chercheurs à aborder l'amélioration de la condition humaine dans le même esprit que la réalité sociale, c'est-à-dire en cherchant l'universel dans la diversité. Pour lui,

l'essentiel de la notion « Qualité de vie » est qu'elle permet de bâtir une méthodologie de l'enquête et de l'action sociale à partir d'une des plus vieilles traditions de la philosophie, celle de la priorité des valeurs humaines; mais qu'elle fait ceci en tenant compte de ce que veulent concrètement les personnes en même temps que des causalités qui déterminent la condition de l'homme (1974b : 171).

Pour Garigue, il est nécessaire « d'accepter la priorité des valeurs 'humanitaires' comme formant l'objet même de l'existence du service social et son but d'amélioration de la condition humaine (1961b : 14). » Il souhaite ainsi dépasser « le relativisme absolu des valeurs [qui] implique le refus de donner une priorité aux valeurs humanitaires (1961b : 14). » Le rejet du relativisme et la pensée créatrice deviennent donc deux outils théoriques permettant de faire des sciences sociales un vecteur de l'amélioration de la condition humaine.

C'est sûrement dans *L'option politique du Canada français* que Garigue démontre le plus clairement ce que veut dire un devenir du Canada français encadré par une connaissance du social et éclairée par la façon dont il conçoit les sciences sociales. Son hypothèse principale est que

c'est dans le rapport fonctionnel entre la définition de l'identité donnée à l'existence du groupe par ses membres, et la structure institutionnelle, qu'il

nous est possible de trouver l'existence du « variable stratégique déterminant ». Les attitudes des Canadiens français, examinées sous l'hypothèse que l'existence du groupe résulte des attitudes et des activités des membres, nous permettent de postuler un rapport fondamental entre attitude et institution (1963a : 25-26.)

Sa tâche principale consiste dès lors à « dégager les facteurs organisationnels qui permettent l'institutionnalisation de la volonté des Canadiens français d'exister comme groupe spécifique (1963a : 26). » Tout en donnant la priorité à « la survivance comme déterminatrice du comportement (1963a : 28) », il mène son analyse en quatre étapes : l'attribution des caractéristiques culturelles, l'attribution des caractéristiques institutionnelles, la détermination des fonctions et des dysfonctions institutionnelles et la détermination des aspirations et des idéologies. Il complète son analyse en suggérant l'option politique qui selon lui s'avère être la meilleure pour assurer la survivance du groupe canadien-français.

Pour Garigue, c'est la notion de survivance qui transcende l'évolution du groupe canadien-français. Cette survivance, « représentant l'expérience même du groupe dans la diversité de situations de son histoire, suit les grandes lignes des transformations politiques, économiques et sociales (1963a : 48-49) ». Pour assurer sa survivance, le groupe canadien-français a d'abord emprunté deux avenues qui s'entrecroisent : la légitimité nationale et l'autonomie culturelle. Garigue observe que « bien avant 1760 la société canadienne-française, en autant qu'elle avait développé les éléments principaux de sa vie sociale, avait jeté les bases d'une nouvelle identité culturelle et donc d'une légitimité nationale (1963a : 51). » C'est éventuellement

la primauté de l'autonomie culturelle comme valeur transcendantale de l'idée de survivance qui a permis aux Canadiens français de résister à la double influence de l'assimilation au groupe dominant et de l'effritement de leurs institutions après 1760. C'est par ailleurs en confrontant la notion d'autonomie culturelle à celle du fédéralisme canadien que l'émergence d'une nation canadienne-française se trouve confirmée (1963a : 75).

Elle est aussi devenue

le mécanisme idéologique créateur de conscience individuelle ou collective conduisant les Canadiens français vers le nationalisme en tant qu'idéologie et vers la nation-État en tant que forme d'organisation politique (1963a : 90-91).

Cela fait dire à Garigue que « le séparatisme est fondamentalement l'achèvement de l'évolution de la primauté de l'autonomie culturelle par la création de la nation-État autonome (1963a : 83). » et que « [l']importance du séparatisme comme option est directement liée au degré d'insatisfaction ou de ressentiment s'exprimant contre la structure politique (1963a : 84). »

Garigue avance donc que la « présence d'un sentiment d'aliénation est l'indice le plus direct de la crise idéologique que traverse le Canada français (1963a : 142). » Il l'explique par le fait que « le Canadien français, conditionné par la situation de dépendance, oriente ses aspirations de façon à ne pas entrer en conflit avec la source du pouvoir économique des Canadiens anglais (1963a : 148-149). » Mais, Garigue prévient du danger d'une désintégration interne de la société canadienne-française parce que le choix d'une idéologie « implique la lutte idéologique et l'affaiblissement du sens de l'identité et de l'unité canadienne-française (1963a : 160). »

Garigue conclut en observant que la « situation de dépendance est inhérente à la présente définition de la société et du fédéralisme canadien, et de leur inhabileté à résoudre les tensions et les conflits entre les deux groupes (1963a : 164). » Cette inhabileté « est la cause première de la continuité de la situation de dépendance car c'est le système fédéral qui institutionnalise la situation de dépendance en plaçant les Canadiens français dans une situation minoritaire dans la totalité du Canada (1963a : 169). »

La solution qu'il préconise est d'ordre organisationnel et se pose « en termes de réorganisation sociale permettant la fin de l'asymétrie entre les groupes et selon une promotion sociale totale du Canada français (1963a : 164). » Pour lui, « l'avenir du Canada français se situe entre les deux pôles suivants de son existence nationale : premièrement la totalité des

communautés de langue française dans l'ensemble du Canada; et deuxièmement, le contrôle du Gouvernement de la province de Québec par les Canadiens français (1963a : 167). » Mais, la « garantie des libertés personnelles et collectives des Canadiens français dans la totalité du Canada implique en conséquence une nouvelle conception de l'organisation politique canadienne (1963a : 169). » Garigue suggère donc qu'

au lieu de la présente organisation suivant un principe de représentation « territoriale », et d'une organisation gouvernementale fonctionnant selon la simple majorité, le fédéralisme canadien, pour être une solution valable, devrait partir d'une représentation « nationale » par groupe linguistique. [...] L'organisation fédérale devrait aussi avoir comme fonction spécifique l'application de ce fédéralisme bi-national à la totalité de la législation canadienne [...] le fédéralisme pourrait devenir l'instrument de l'identité politique canadienne, au lieu d'être la cause de sa présente désintégration (1963a : 170-171).

Garigue croit que cette option est plus dynamique que le serait le séparatisme québécois parce qu'elle est plus intégrée à l'ensemble du Canada français et qu'elle permet « à la nation canadienne-française d'exister dans la totalité du Canada (1963a : 174) ».

Toutefois, nous ne pouvons réduire les travaux de Philippe Garigue sur la société canadienne-française à son aspect politique et institutionnel qui se retrouve dans *L'option politique du Canada français*. Nous ne pourrions non plus prétendre être en mesure de couvrir tous les aspects sur lesquels il s'est penché. Prenons toutefois le temps d'identifier quelques débats dans lesquels il s'est immiscé durant cette période. Par exemple, Garigue considère que la société canadienne-française doit surmonter ses faiblesses afin de s'inscrire dans la continuité. Il admet qu'il y a toujours des contradictions dans les sociétés. Toutefois, dans le cas du Québec, ces contradictions sont nombreuses et sont devenues « des barrières extrêmement difficiles à surmonter (1966a : 24). » Pour lui, l'« affrontement actuel entre les différentes élites pour le contrôle du Québec (1966a : 25) » est à la fois une de ces barrières et une faiblesse évidente de la société. Il croit qu'il « faut établir un climat d'intérêts communs qui intègre tous les groupes dans

la construction de la nouvelle société québécoise (1966a : 27). » Pour y parvenir, il identifie deux priorités. « L'une est l'attribution d'une définition plus précise au Québec, afin qu'un plus grand nombre puisse s'identifier avec son avenir; l'autre est de donner une orientation aux activités québécoises afin d'éliminer le conflit actuel entre les élites (1966a : 27). » C'est pourquoi il souhaite « la mise en marche d'une politique de développement au Québec (1966a : 25) » afin d'améliorer la structure de la société. Le Québec doit aussi s'appuyer sur le reste du Canada, plutôt que de s'en isoler et de chercher à s'en dissocier, s'il veut redémarrer son développement avec succès (1984 : 161, 164). Il a besoin de ce dernier s'il veut continuer à maintenir la qualité de vie de sa population (1984 : 163). Finalement, ce n'est que par le développement que les Canadiens-français pourront « consciemment acquérir, par leur compréhension des problèmes, tout ce qui est nécessaire à leur survivance (1958a : 110). »

Malgré ses faiblesses, la société canadienne-française a réussi à se doter d'un ensemble de valeurs culturelles distinctes. Garigue affirme que la culture de la Nouvelle-France s'est rapidement différenciée de celle de la France. En s'appuyant sur une série de caractéristiques sociales, il suggère notamment que, « [c]ontrairement à la France où l'agriculture domine nettement, la base des activités économiques et politique en Nouvelle-France fut la traite des fourrures; et à cause d'elle ce sont les intérêts commerciaux et l'élite commerciale qui prédominent (1962 : 191). » Si la Nouvelle-France s'est distinguée rapidement de la France, la transformation de cette société suite à la Conquête l'a aussi amené à se distinguer des Anglais, puis du groupe dominant canadien-anglais. Cette préoccupation s'est transformée en un déplacement sociologique, qui s'est articulé selon deux stades :

d'abord une prise de conscience défensive par laquelle les Canadiens-français deviennent conscients que leur regroupement est une forme de sécurité, une occasion d'assurer leur survivance; et ensuite un refus de ce qu'ils appellent « l'assimilation » et qui équivaut à s'opposer aux

caractéristiques sociales et culturelles du groupe dominant anglais (1962 : 192-193).

Ce déplacement « a abouti en une orientation de la culture canadienne-française qui est celle d'une réaction contre l'anglicisation, et [...] cette réaction est présentement intensifiée par un conflit pour les positions de contrôle. » (1962 : 198) Il s'est manifesté par un repli sur elle-même de la société canadienne française et la « naissance d'un 'régionalisme' culturel [...] avec pour résultat principal l'enfermement psychique, le conformisme et l'immobilisme culturel (1961a : 120). » Se sont alors développés, chez les Canadiens-français, mais principalement les Québécois, une « conviction de leur 'autonomie culturelle' » et une « phase de 'nationalisme culturel' (1962 : 203) ». À la lumière de ces observations, il estime que la culture canadienne-française doit être

analysée comme un phénomène qui place le groupe ethnique canadien-français au niveau de la « nation ». C'est-à-dire qu'un grand nombre de Canadiens-français, ayant pris conscience d'une origine et de traditions communes, aspirent aujourd'hui aux caractéristiques politiques et économiques de la nation indépendante. Pour les mêmes raisons, les valeurs culturelles canadiennes-françaises actuelles montrent l'existence d'une préférence systématique chez la majorité des Canadiens-français pour tout ce qui se rapporte à la réalisation du « statut national » (1962 : 203).

Cet extrait introduit une discussion nécessaire sur son rapport aux formes de nationalisme, particulièrement celle qu'a prise le nationalisme québécois dans cette période de repli culturel, en plus des liens qu'il est possible d'établir entre la conception de Garigue et celle d'André Laurendeau (1935; 1954). Toutefois, une telle discussion serait beaucoup trop longue dans le cadre de cette présentation.

Troisième période

Cette réflexion plus théorique sur certains enjeux se traduit en termes plus pratiques dans la troisième période de la carrière de Philippe Garigue. Cette période

est celle une [*sic.*] action de formulation de politiques gouvernementales et spécialement celle de la famille par ma nomination comme président d'un Conseil gouvernemental québécois. Ma perception du communautaire devient aussi celle de la responsabilité individuelle et collective dans les transformations sociales (correspondance du 16 novembre 2007).

Durant cette période, il a été nommé président du Conseil supérieur de la famille, du ministère de la Famille et du Bien-être social. C'est à ce titre qu'il a préparé un rapport pour le Gouvernement du Québec, *Les fondements d'une politique familiale* qui figure à l'annexe 16 du rapport de la Commission d'enquête sur la Santé et le Bien-être social, la commission Castonguay-Nepveu. Ses recommandations ont eu une certaine influence sur le développement d'une série de législations familiales dans les années qui suivirent. Il est aussi devenu, en 1969, président de l'Union internationale des organismes familiaux, une organisation non gouvernementale des Nations Unies. Il a accepté d'agir comme conseiller pour le ministère fédéral de la Santé et du Bien-être et est également l'un des directeurs-fondateurs de l'Institut Vanier de la famille, créé en 1965.

C'est dans ce contexte qu'il fera de nombreuses interventions sur le thème de la famille. Il fait un tour d'horizon assez complet de ses observations dans *La vie familiale des Canadiens français*, où il mène une analyse fonctionnelle et structurelle de la famille, ainsi qu'une analyse de ses valeurs. Il y définit la famille comme étant

un phénomène structuré des rapports interhumains et existe comme système d'organisation sociale, parce qu'elle est la seule institution capable de répondre en même temps aux besoins biologiques, psychologiques, sociaux et culturels des hommes [...] la famille est un phénomène universel, essentiel à toute vie humaine, en raison même des fonctions qu'elle doit remplir (1970a : 6).

Cette définition, accompagnée de quelques remarques préliminaires, le mène à une hypothèse de travail qui est à trois niveaux.

1. La famille canadienne-française est un phénomène spécifique dont la structure possède une certaine stabilité en raison même de la survivance du

groupe ethnique; 2. Les fonctions et les valeurs rattachées à la famille sont celles qui ont permis l'établissement d'une différenciation culturelle entre les Canadiens français et les autres groupes ethniques au Canada; 3. Les changements dans les rapports familiaux des Canadiens français suivent une ligne de développement qui semble maintenir la spécificité culturelle de l'organisation familiale (1970a : 27).

Garigue considère que la famille canadienne-française se distingue de par ses phénomènes structurels et fonctionnels qui sont

1. L'individualisation du groupe domestique par la résidence séparée du jeune couple au mariage; 2. Une très forte « ségrégation » des rôles entre l'homme et la femme [...]; 3. Le système de parenté existe sous forme de « regroupement social » plutôt que de lignage [...] (1970a : 91).

Elle se distingue aussi de par l'existence de valeurs caractéristiques :

1. Il existe une forte identification entre les croyances religieuses et les valeurs familiales. Certaines notions, comme celles de « devoir » et de « sacrifice » occupent une position centrale [...]; 2. La tendance des valeurs est vers des définitions « intégratives » et « formalistes » du comportement familial, donnant une orientation qui a tendance à « rationaliser » les sentiments (1970a : 90-91).

Les résultats de son analyse l'amènent à conclure qu'il « existe un phénomène de continuité assez important pour que l'on puisse dire que la famille canadienne-française est caractérisée par l'absence de périodes de 'crise' structurelle (1970a : 93). » Il suggère que la famille « ne se comprend que si on la considère comme l'instrument de la 'continuité' entre les différents stades sociologiques par lesquels est passé le Canada français (1970a : 93). » Pour Garigue, c'est la famille qui

non seulement a permis la « survivance culturelle » par la transmission de certaines valeurs culturelles à un nombre assez large de personnes à chaque génération, mais qui, en donnant un univers social et culturel spécifique à chaque Canadien français, a assuré la survie d'un Canada français (1970a : 93).

Mais, toujours selon Garigue, la continuité de la famille est en péril. La société, désormais plus québécoise que canadienne-française, doit reconnaître les responsabilités collectives qu'elle a à l'égard de ses familles. Il considère que

[I]es Canadiens français, s'ils veulent la continuité de la culture canadienne-française, ne peuvent pas ignorer ce qui est en train d'arriver à leurs familles. S'ils apprécient l'importance des valeurs familiales traditionnelles, ils doivent poursuivre activement ce qui maintient leur continuité, et non attendre en fatalistes le résultat des événements. Ils doivent donc assumer pleinement leurs responsabilités (1958a : 62).

C'est dans ce contexte que Garigue, dans d'autres textes, appuie fermement l'idée d'une politique familiale québécoise. Il regrette le fait qu'il n'y avait pas, au début des années 60, une politique familiale au Québec. En cherchant des explications à cette absence, il propose que c'est peut-être « parce que au Québec la vie familiale traditionnelle était vraiment satisfaisante, que certains concepts de responsabilités individuelles limitaient l'action collective, peut-être aussi parce que toute action gouvernementale était regardée avec crainte (1966b : 146). » Selon lui, toute politique familiale « doit partir de la valorisation des liens familiaux (1966b : 147) » et doit « distribuer de façon plus cohérente les responsabilités [parce que] la famille est la source première de la qualité et de la quantité de la population (1966b : 148) ». Une politique familiale doit aboutir « à une action concertée couvrant toutes les dimensions de la famille, depuis la question de la préparation au mariage jusqu'à celle qui rejoint la dimension de la survivance (1967 : 102) » Elle doit aussi

permettre de développer, dans ce monde industriel et urbain, la prise de conscience qu'il faut pour réaliser cette vérité élémentaire, à savoir que l'élément le plus certain du bonheur réside encore dans les joies familiales, et que le véritable dynamisme d'une société naît de la qualité même de sa vie familiale (1966b : 148).

Bref, la mise en place d'une politique familiale est une des principales options à envisager afin d'assurer la continuité du groupe canadien-français. Pour ce qui est du contenu et de

l'opérationnalisation de cette politique familiale, nous vous référons au rapport qu'il a préparé pour la commission Castonguay-Nepveu (1970c), plutôt que d'entrer dans ses détails dans le cadre de cette présentation.

Quatrième période

Si la frontière entre ces trois premières périodes, bien que présente, soit très perméable, il y a une véritable rupture entre la troisième et la quatrième période. Cette dernière période

est celle des transformations conséquentes à la mondialisation et les difficultés d'une survivance dans un monde en lequel le savoir et la communication deviennent les déterminants principaux de l'action individuelle et collective. Dans cette phase l'on retrouve des continuités sous des ruptures apparentes (correspondance du 16 novembre 2007)

Mais, la transition d'une période à l'autre est beaucoup plus chargée que ne le laisse paraître cet extrait. Nous lui laissons le soin de préciser cet épisode.

Une autre dimension s'ajoute au problème de ma contribution au développement du Québec. Celui [*sic.*] de mon refus d'être un « assimilé » à la culture québécoise telle que présentée par les nationalistes québécois. Malgré mes discours sur les réalités québécoises je suis resté un analyste des problèmes, non un participant engagé. Ceci fut acceptable dans mes relations avec les autorités québécoises, jusqu'à l'arrivée au pouvoir du Parti québécois. Quelques temps après, je fus informé que mon attitude n'étais [*sic.*] pas acceptable et je n'avais plus le support du gouvernement du Québec [...] Je cessais d'être doyen, et je décidais alors de ne plus faire d'enseignement sur les questions sociales et familiales du Québec (correspondance du 23 novembre 2007).

C'est à ce moment que ses priorités et ses préoccupations se sont tournées vers les questions internationales, nourries par sa « perception d'une irréversible mondialisation conduisant à un fédéralisme planétaire et au déclin des capacités des gouvernements nationaux à répondre aux problèmes de leur population (*Biographie*) ». Ce tournant s'est d'ailleurs concrétisé après un séjour d'une année au Collège de la défense nationale où il a développé une contribution aux études stratégiques. Bien que fort intéressante, cette contribution ne sera pas présentée ici.

Toutefois, c'est durant cette période que Philippe Garigue s'est installé à Toronto et est devenu principal du Collège Glendon de l'Université York en 1980. C'est dans ce contexte que, même durant cette période, Philippe Garigue continue à contribuer de façon importante à la sociologie du Canada français. Toutes ses années passées à observer la société canadienne-française, plus particulièrement la société québécoise, en plus de ses nouvelles réflexions sur la mondialisation et les questions internationales, l'ont poussé à poser sur la communauté francophone de l'Ontario un regard original et inspiré par la position particulière de Toronto dans l'espace franco-ontarien.

Garigue souhaite le développement d'une vie communautaire en français en Ontario afin de rendre la communauté plus visible et de donner une meilleure légitimité aux revendications de la communauté. Pour y parvenir, il faut aussi bâtir une expérience communautaire « à partir d'une coopération avec tous ceux, francophones et autres, qui luttent pragmatiquement pour une amélioration des conditions de vie de tous, selon les conditions dans chaque région de la province (1983b). » Un tel projet collectif doit « maintenir le contact avec la réalité, et rechercher dans l'action concrète la solution à chaque problème (1983b). » Ce projet ne doit pas ignorer « la capacité de rétention de l'identité personnelle selon l'importance attribuée à la culture véhiculée par la langue (1986 : 184) » contrairement à ce que laisse entendre la thèse de l'assimilation. En somme, le projet que suggère Garigue vise à « accélérer la réalisation d'une vie communautaire en français, et la reconnaissance du français, par la création d'une volonté collective (1983b). » Il ajoute que ce projet doit aussi tenir compte des différences régionales, prenant pour exemple la ville de Toronto, son pluralisme et son élite proche du gouvernement provincial.

Garigue identifie un autre volet important de la vie communautaire francophone : la religion. Il affirme que de « vouloir créer une vie francophone en Ontario demande que l'on reconnaisse qu'être chrétien c'est s'ouvrir à tous selon les questions qui nous viennent d'une

commune présence en un monde (1984a) » et ajoute que l'« universalité de cette ouverture est ce qui permet de dire que les Franco-Ontariens, par langue et par religion, doivent vivre l'idéal le plus haut qui existe : celui de participer à un nouveau devenir de l'humanité (1984a). » Il considère que la communauté francophone ne peut se « tromper si nous défendons notre culture française, en autant que nous défendons ce qui, en elle, conduit à l'amélioration de la condition spirituelle de chacun (1984c). » Finalement, « se débarrasser de sa foi, pour renforcer l'efficacité d'une communauté politique, c'est appauvrir l'existence d'un Ontario français (1984a) » parce qu'« il existe un lien organique entre le christianisme et la culture des peuples » et ce lien « c'est l'homme concret, et la défense de l'homme est la défense de la culture (1984c). »

La communauté s'engage aussi dans le milieu politique. Elle le fait notamment par l'entremise de son milieu associatif. Garigue prévient la communauté que

[l]a pire disgrâce qui pourrait arriver à l'ensemble des populations franco-ontariennes serait de maintenir la politique de repliement qui existe en certaines associations. Il faut que le choix des politiques conduise à une meilleure situation pour tous. Pour cela, il nous faut un nouveau consensus dans la diversité des modes d'action. Il nous faut une nouvelle thématique et de nouvelles idées qui permettent le développement (1984e).

Ces nouvelles idées doivent prendre en compte la « nouvelle forme pluraliste de la société ontarienne [qui] requiert des relations linguistiques souples et efficaces entre les groupes (1983c). » Garigue prétend qu'il s'agit « de choisir les moyens permettant de faire comprendre à tous que la connaissance et l'usage du français sont des avantages dans la création d'un Ontario dynamique. » (1983a) Ces moyens incluent, notamment, « le développement d'une action de coopération avec les regroupements de langue anglaise (1983a) » et une « action en profondeur auprès des divers groupes ethniques (1983a) ». Une fois la vie associative bien implantée, elle peut relancer ses revendications, notamment celle quant à la reconnaissance du français comme langue officielle en Ontario. Garigue observe à cet effet que « [n]otre droit à l'usage du français

ne sera officiellement reconnu par le gouvernement de l'Ontario, que si tous les partis politiques savent qu'ils ne peuvent plus obtenir le pouvoir sans reconnaître ce droit (1984e). » Il souhaite que se développe « une opinion publique en Ontario en laquelle le français comme langue officielle est perçu comme bénéfique à l'ensemble des groupes formant ce pluralisme (1984e) ». D'ailleurs, il considère que « l'avenir de la politique de la francophonie au Canada doit partir de ce qu'est son insertion dans le pluralisme canadien (1985a). »

Il demeure quand même une autre dimension de la vie collective de la communauté franco-ontarienne à clarifier : la question de son identité. Cette identité collective comprend de nombreuses variables. Garigue souligne que « [p]our la majorité des Franco-Ontariens la définition de leur identité collective a toujours été politique autant que culturelle (1984d). » Il ajoute que la définition de cette identité doit être « à la fois affective – selon les liens qui peuvent unir les personnes en vue d'une action politique commune – et rationnelle – puisqu'elle part de la réalité des intérêts qui peuvent regrouper ensemble tous ceux qui veulent l'usage du français en Ontario (1984d). » À la base, les « Franco-Ontariens sont ceux qui vivent ici, et qui veulent rendre cet ici bilingue afin qu'ils puissent y vivre en français (1984b). » Ils ont aussi « la volonté de faire du français une langue officielle (1984b) » et de se libérer « du statut de minoritaire (1984b). » Ils savent par ailleurs que « ce n'est pas par la conquête du pouvoir étatique que doit passer l'identité communautaire (1984d) ».

La religion comme fil conducteur

Nous avons vu de nombreux éléments permettant de démontrer que les trois parcours que nous avons retenus – biographique, académique, et intellectuel – s'entrecroisent tous dans chacune des périodes. En plus d'être très cohérents, ces parcours sont effectivement convergents. Il reste que, malgré ces divisions en parcours et en périodes, toute l'action de Philippe Garigue

suit un même fil conducteur : celui de la religion. En effet, ses préoccupations et ses convictions religieuses sont en filigrane pratiquement dans chacune de ses interventions.

Encore une fois, laissons-le parler.

Une autocritique de mon développement intellectuel indique une continuité [...] celle de la recherche du service à autrui. Elle a commencé par un vouloir défendre un idéal assez confus de justice, pour devenir [...] la recherche des conditions permettant concrètement l'amélioration d'une situation [...] Très tôt je me suis libéré de la priorité du national, pour un entendement d'actions résultant d'une perception objective de comment construire une transformation qui se veut une amélioration pour tous. [...] Cette conviction est née pendant la deuxième guerre mondiale et ma rencontre de Dieu, devenant ma participation actuelle aux institutions religieuses qui ont pour finalité l'universelle présence du divin (correspondance du 23 novembre 2007).

La référence à sa rencontre de Dieu s'explique par le fait qu'il s'est converti au catholicisme, processus qui s'était amorcé en Europe, mais qui s'est complété à son arrivée au Canada. Dans une entrevue à Radio-Canada, il a précisé que sa décision de se convertir vient d'une réflexion sur l'autorité, sur la responsabilité envers les engagements civils et sur la présence d'une Église comme véhicule de la vérité. Alors que dans l'Église anglicane, la vérité était individuelle, dans l'Église catholique, l'origine de la vérité lui assure une validité. C'est cette assurance qu'il y a effectivement une vérité valide qui donne tout son sens à sa quête de la vérité par la méthodologie de la connaissance objective.

La pensée de Garigue est orientée par les enseignements de l'Église catholique depuis le jour où il a décidé « d'utiliser [sa] connaissance sociale en chrétien (1974a : 250) ». Aussi, sa « foi en la divine Providence [lui] a apporté la conviction qu'il nous est possible, avec l'aide de Dieu, de prendre une part d'initiative dans chaque situation et, par là, d'en contrôler tant soit peu l'évolution (2002 : 7). » Il regarde donc d'un bon œil la contribution de l'Église aux réflexions sur la société canadienne-française et, à ses critiques, il affirme que de « prendre la religion

catholique pour une religion archaïque [...] est méconnaître totalement ce qu'est l'universalisme de l'Église catholique et de ses activités (1985b : 87). »

Philippe Garigue observe que « [l']influence de ses enseignements se trouve donc augmentée à certaines périodes de l'histoire du Canada français par la priorité structurelle de l'Église en tant qu'institution (1963a : 126). » Cette priorité de l'Église a eu un effet dans la définition du nationalisme canadien-français dans la mesure où

[l]e rapport entre nationalisme et religion est [...] fondamental pour une compréhension des changements qui prirent place, car l'Église, institution universalisante, ne peut être identifiée avec les destinées nationales d'un groupe que dans la mesure où le nationalisme du groupe est en accord avec la mission de l'Église (1963a : 44).

Ce rapport a eu comme conséquence qu'au début du XX^e siècle « l'idée de la survivance est influencée par un nationalisme-catholique dans lequel la dimension 'catholique' est primordiale (1963a : 44). » Toutefois, « les idéologies influencées par les enseignements de l'Église ont tendance à réduire les phénomènes politiques ou économiques à l'idée d'une action catholique : c'est-à-dire l'application de la doctrine sociale de l'Église aux problèmes du Canada français (1963a : 131). » L'évolution de la société canadienne-française a fait en sorte que la doctrine sociale n'avait plus réponse à tout et « avec le développement d'un nationalisme politique qui devint le centre intégrateur de l'idée de la survivance, une divergence entre les buts de l'Église catholique devait inévitablement prendre place (1963a : 45). »

Sur un autre thème, Garigue souhaite que l'Église s'immisce dans les politiques familiales parce qu' « il s'agit non seulement de faire comprendre à tous l'importance de la famille pour l'avenir du Québec, mais aussi de leur montrer combien l'amour humain, ce commencement de spiritualité qui relie l'homme à Dieu, a sa source première dans la famille (1966b : 148). » Il regrette la « désacralisation de la famille (1970b : 184) » et les problèmes sociaux qui l'accompagnent. Toutefois, « la pastorale traditionnelle se trouve dépassée vis-à-vis les

transformations sociales, économiques et politiques » et par « l'individualisme personnalisant (1970b : 185) » qui affecte les relations affectives et les conditions de vie des familles. L'Église doit aussi revoir sa position sur la famille parce que « la tradition catholique [...] n'est pas adaptée à l'idée de la famille dans la société industrielle (1970b : 184). »

Garigue se permet aussi de réfléchir sur la place que doit prendre la religion dans le milieu académique dans *La liberté académique* (1964). Cette liberté « consiste d'abord à reconnaître qu'il existe un libre choix de participation à la vérité définie par l'Église (1964 : 89). » Le problème réside dans le fait que l'Église puisse chercher à régir en conformité avec ses préceptes « tout l'enseignement, toute l'ordonnance de l'école, personnel, programme et livres, en tous genres de discipline (1964 : 90) ». En ce sens, l'Église « ne rejette pas le principe de la liberté académique [...] mais elle pose le problème de son usage (1964 : 92) » parce que « [c]'est non seulement un anachronisme pour un universitaire catholique d'avoir à demander une permission spéciale pour consulter certains ouvrages, mais c'est aussi une diminution de sa fonction et de sa responsabilité comme chercheur (1964 : 102-103) ». Il est alors « fondamental que le professeur puisse exercer dans sa totalité son droit à la liberté académique. Un catholique convaincu que l'exercice de la liberté n'est pas un privilège, mais une nécessité même de la participation à l'œuvre de Dieu, ne peut accepter autre chose (1964 : 93). » Ainsi, Garigue définit la liberté académique, nécessaire afin « d'agir sur l'universalité de la condition humaine (1964 : 97) », comme étant « surtout l'organisation et l'état d'esprit permettant à l'universitaire catholique, à travers la multiplicité des initiatives des chercheurs, de comprendre les desseins de Dieu et de s'appliquer à les réaliser (1964 : 108). »

Conclusion

Nous avons donc suivi les trois parcours de la carrière de Philippe Garigue : son parcours biographique, académique et intellectuel. Nous avons vu comment ces trois parcours se traduisent dans les quatre périodes que nous avons identifiées : le développement d'un enseignement sur le Canada français, la réflexion sur le devenir du Canada français, la participation aux instances gouvernementales et les questions internationales. Si nous construisions un tableau, où l'on retrouverait les parcours à la verticale et les périodes à l'horizontale, nous aurions tous les éléments nécessaires pour le remplir. Mais, un thème se retrouverait dans chacune des cases : la religion. Malgré toutes les directions qu'ont pu emprunter les écrits de Philippe Garigue, la religion les transcende toutes.

De plus, les trois parcours de Philippe Garigue sont tout aussi fascinants les uns que les autres. D'abord, du point de vue biographique, soulignons qu'il a survécu à un accident de parachute majeur et a été gouverneur militaire d'une région d'Italie durant la seconde guerre mondiale, en plus d'avoir occupé des postes importants dans des organisations internationales. Du côté académique, il a rempli de nombreuses fonctions dans plusieurs universités et a publié des textes sous plusieurs formes : l'essai, la monographie, l'article scientifique, l'éditorial, le recueil de poésie. Quant à sa formation intellectuelle, il souligne qu'il a eu des « contacts et discussions avec Fernand Braudel, Raymond Aron et Claude Lévi-Strauss (correspondance du 23 novembre 2007) ».

Ses contributions à la société canadienne-française, québécoise, franco-ontarienne, canadienne, bien que nombreuses, ne sont que peu reconnues. Peu d'auteurs font référence à ses travaux, et encore, quand ils le font, ils se limitent souvent à quelques-uns de ses principaux textes : *Études du Canada français*, *La vie familiale des Canadiens français*, *Les fondements d'une politique familiale*. Si ces travaux sont des textes phares, sa contribution ne peut être réduite qu'à ces quelques passages. Ses réflexions importantes sur le nationalisme, le pluralisme,

la religion, l'économie et l'épistémologie, pour ne nommer que celles-là, méritent d'être remises au goût du jour, même si certaines peuvent avoir mal vieilli. Mais, son mordant, lui, n'a pas vieilli. Par exemple, prenons ce passage de son dernier recueil de poésie, *Les lieux de ma mémoire* : « Que reste-t-il à dire aux séparatistes, après tant d'années d'usure des mots, pour qu'ils reconnaissent l'inévitable du nouveau siècle, qu'ils acceptent d'autres solutions, sans les insultes, les mots qui brisent les amitiés, qui déchirent la solidarité nécessaire à l'édification de l'avenir (2002 : 71). » Ses travaux suscitent une myriade de nouvelles questions de recherche; il ne suffit que de les saisir au bond.

Bibliographie

- Falardeau, Jean-Charles (1953). *Essais sur le Québec contemporain*. Québec, Presses Universitaires Laval. 200 p.
- Garigue, Philippe (1958a). *Études sur le Canada français*. Montréal, Faculté des sciences sociales et économiques, Université de Montréal. 110 p.
- Garigue, Philippe (1958b). « La Faculté des sciences sociales de l'Université de Montréal » dans *Culture*, vol. 19, no 4, décembre, p. 391-398.
- Garigue, Philippe (1961a). « Les fondements sociologiques de la culture canadienne-française » dans *Avenir du Canada et Culture française*, XIVe Congrès de l'Association canadienne des docteurs de langue française, pp. 113-127.
- Garigue, Philippe (1961b). « Les problèmes théoriques du service social » dans *Service social*, vol. 10, no 1, pp. 43-62.
- Garigue, Philippe (1961c). « Remarques sur une politique des sciences sociales » dans *Revue française de sociologie*, no 2, p. 3-13.
- Garigue, Philippe (1962). « Organisation sociale et valeurs culturelles canadiennes-françaises » dans *The Canadian Journal of Economics and Political Science*, vol. 28, no 2, mai, p. 189-203.
- Garigue, Philippe (1963a). *L'option politique du Canada français*. Montréal, Les Éditions du Lévrier. 174 p.
- Garigue, Philippe (1964). « La liberté académique » dans *Réflexions chrétiennes sur l'éducation*. Fides, pp. 85-108.
- Garigue, Philippe (1966a). « Forces et faiblesses du Québec face à la société de 1967 » dans *Revue d'étude canadienne*, vol. 1, no 2, août, p. 23-31.

- Garigue, Philippe (1966b). « Une politique familiale québécoise » dans *Relations*, mai, pp. 146-148.
- Garigue, Philippe (1967). « La crise de la famille au Québec » dans *Relations*, avril, pp. 101-102.
- Garigue, Philippe (1970a). *La vie familiale des Canadiens-français*. Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal. 142 p.
- Garigue, Philippe (1970b). « L'Église et la politique familiale » dans *L'Église canadienne*, vol. 3, no 6, juin, p. 184-189.
- Garigue, Philippe (1970c). *Les fondements d'une politique familiale*, annexe 16 du rapport de la commission d'enquête sur la santé et le bien-être social. Gouvernement du Québec, septembre 1970. 85 p.
- Garigue, Philippe (1974a). « Itinéraire sociologique » dans *Recherches sociographiques*, vol. 15, no 2-3, mai-août, p. 249-253.
- Garigue, Philippe (1974b). « Société et qualité de vie » dans *Travaux et communications*, Montréal, Académie des sciences morales, pp. 164-173.
- Garigue, Philippe (1983a). « La reconnaissance du français comme langue officielle en Ontario : Une stratégie » dans *L'Express*, vol. 8, no 33, 6-12 septembre.
- Garigue, Philippe (1983b). « Langue française ou communauté francophone? Les priorités d'un projet ontarien » dans *L'Express*, vol. 8, no 36, 27 septembre – 4 octobre.
- Garigue, Philippe (1983c). « La mutation de la politique franco-ontarienne et la distribution du pouvoir politique au Canada » dans *L'Express*, vol. 8, no 45, 29 novembre – 5 décembre.
- Garigue, Philippe (1984a). « La tradition communautaire franco-ontarienne et la chrétienté » dans *L'Express*, vol. 9, no 1, 10-16 janvier.
- Garigue, Philippe (1984b). « Être Franco-Ontarien... c'est vivre la rencontre de deux cultures » dans *L'Express*, vol. 9, no 5, 7-13 février.
- Garigue, Philippe (1984c). « La visite de Jean-Paul II et la défense de notre culture » dans *L'Express*, vol. 9, no 35, 4-10 septembre.
- Garigue, Philippe (1984d). « Le « Plan » de l'ACFO : les conséquences d'une nouvelle définition de notre identité » dans *L'Express*, vol. 9, no 46, novembre.
- Garigue, Philippe (1984e). « Why Quebec Needs Canada » dans Cowan, Glenn Keith (éd.), *My Canada*, Toronto, Irwin Publishing, p. 161-164.
- Garigue, Philippe (1985a). « Bilingual University Education in Ontario » dans *The Canadian Modern Language Review*, vol. 41, no 5, avril, p. 941-946.
- Garigue, Philippe (1985b). « Mythes et réalités dans l'étude du Canada français (30 ans après) » dans Lennox, John (éd.), *Se connaître : Politics & Culture in Canada*. Toronto, York University, pp. 84-99.
- Garigue, Philippe (1986). « Francophonie et bilinguisme à Toronto » dans *Mémoires de la Société royale du Canada*, cinquième série, tome 1, p. 179-189.
- Garigue, Philippe (2002). *Les lieux de ma mémoire. Une introduction à la poésie de la société-monde*. Toronto, Éditions du Gref. 124 p.

- Guindon, Hubert (1960). « The Social Evolution of Quebec Reconsidered » dans *The Canadian Journal of Economics and Political Science*, vol. 26, n° 4, p. 533-551.
- Hughes, Everett C. (1963). *French Canada in Transition*. Chicago, University of Chicago Press. 227 p.
- Laurendeau, André (1935). *Notre nationalisme*. Montréal, Les tracts des Jeune-Canada. 52 p.
- Laurendeau, André (1954). « Le nationalisme de Bourassa » dans Patrick Allen *et. al.*, *La pensée de Henri Bourassa*. Montréal, L'Action Nationale, p. 9-56.
- Lewis, Oscar (1963). *Life in a Mexican Village: Tepoztlán Restudied*. Urbana, University of Illinois Press. 512 p.
- Miner, Horace (1985). *Saint-Denis : un village québécois*. Ville LaSalle, Hurtubise HMH, 392 p.
- Redfield, Robert (1947). « The Folk Society » dans *American Journal of Sociology*, vol. 52, n° 4, pp. 293-308.
- Steward, Julian S. (1955). *Theory of Culture Change. The Methodology of Multilinear Evolution*. Urbana, University of Illinois Press. 244 p.